

Fiche de recommandation

Conseils de prévention bucco-dentaire à destination de la femme enceinte à l'occasion de l'examen bucco-dentaire maternité

Juillet 2020

Quels sont les objectifs de cette recommandation ?

Prévenir les risques bucco-dentaires chez la femme enceinte et le futur enfant

Promouvoir les gestes d'hygiène bucco-dentaire chez la femme enceinte et à destination du futur enfant

Sensibiliser la femme enceinte sur l'importance du suivi bucco-dentaire par des visites régulières chez le chirurgien-dentiste

A qui s'adresse cette recommandation ?

- En première intention, tout chirurgien-dentiste réalisant l'examen de prévention bucco-dentaire de la femme enceinte
- Plus généralement, tout chirurgien-dentiste rencontrant une femme enceinte parmi ses patients, qu'il soit le praticien habituel ou non

L'examen de prévention bucco-dentaire maternité en pratique...¹

Dans le cadre d'une prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie, la femme enceinte peut bénéficier d'un examen de prévention bucco-dentaire chez un chirurgien-dentiste à compter du **4e mois de grossesse** jusqu'au **12e jour après l'accouchement**.

Dans ce contexte, il est nécessaire d'être vigilant vis-à-vis de la date de fin de grossesse et du délai d'attente **lors de la prise de rendez-vous**.

Pour rappel, cet examen comprend :

- une anamnèse ;
- un examen bucco-dentaire ;
- une action de prévention et d'éducation sanitaire pour la femme et le futur enfant.

Il peut être complété si nécessaire par :

- des radiographies intrabuccales ;
- l'établissement d'un plan de traitement.

Cette fiche de recommandation porte plus particulièrement sur l'action de prévention et d'éducation sanitaire prévue dans le cadre de cet examen (et également réalisable auprès des patientes en dehors de ce contexte).

Pourquoi cette recommandation ?

La grossesse est un état physiologique caractérisé par d'importantes modifications hormonales et immunitaires pouvant avoir des répercussions bucco-dentaires chez la femme enceinte, favorisant l'apparition des gingivites (notamment la gingivite gravidique et l'épulis gravidique) et l'installation et la progression des parodontites. Par ailleurs, les modifications quantitatives et qualitatives de la salive contribuent à une augmentation du risque d'érosion

¹ <https://www.ameli.fr/chirurgien-dentiste/exercice-liberal/prescription-prise-charge/soin-ebd-femmes-enceintes/soin-ebd-femmes-enceintes>, page internet consultée le 31 juillet 2020

dentaire, du risque carieux et à une progression plus rapide des lésions carieuses préexistantes. Les infections bucco-dentaires chez la femme enceinte peuvent alors entraîner des complications obstétricales et compromettre l'issue de la grossesse.

De ce fait, l'examen de prévention bucco-dentaire chez la femme enceinte fait partie des recommandations de la Haute Autorité de Santé. Sous réserve de certaines précautions, il n'y a aucune contre-indication à réaliser des soins dentaires lors de la grossesse. Paradoxalement, l'idée est généralement répandue que certains soins dentaires sont à risques, voire contre-indiqués.

Messages clés

Lors de la grossesse

- Conséquences de la grossesse sur la santé bucco-dentaire de la femme enceinte : gingivite gravidique et situations à risques bucco-dentaires (vomissements répétés, grignotage, consommation excessive de sucre)
- Conséquences de la santé bucco-dentaire de la femme enceinte sur le déroulement et les complications de la grossesse : prééclampsie, accouchement prématuré, nouveau-nés de faible poids
- Rappels sur l'hygiène bucco-dentaire de l'adulte, sur le thème de la nutrition et sur les méfaits du tabac, de l'alcool et des autres substances
- Rappels sur l'importance du suivi bucco-dentaire avec le chirurgien-dentiste tout au long de la grossesse : lors de l'examen de prévention bucco-dentaire et pour tout signe d'alerte bucco-dentaire (douleurs, saignements, carie, abcès...)
- Soins et traitements pendant la grossesse : pas de contre-indication aux soins dentaires pendant la grossesse, pas de soins différés s'ils sont nécessaires, clichés intrabuccaux et panoramique dentaire réalisables tout au long de la grossesse

A destination du futur enfant

- Présentation des méthodes et du matériel d'hygiène bucco-dentaire en fonction de l'âge et de l'état bucco-dentaire du nourrisson
- Information sur la maladie carieuse et sur les risques de contaminations croisées
- Information sur l'alimentation du nourrisson (allaitement, biberon)
- Idées reçues sur les poussées dentaires
- Recours au chirurgien-dentiste, âge de la première consultation puis suivi régulier
- Rappels sur le dispositif MT'Dents, à partir de 3 ans puis tous les 3 ans

Ressources mobilisables auprès de la femme enceinte, consultées en mars 2020

https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/4869/document/ebd-femmes-enceintes_assurance-maladie.pdf

https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/4075/document/capital-dentaire-enfant_assurance-maladie.pdf

http://www.ufsbd.fr/wp-content/uploads/2019/03/fiche_grossesse_120219.pdf

<http://www.ufsbd.fr/wp-content/uploads/2016/08/fiche-conseil-LES-DENTS-DE-MON-BEBE-avec-video-.pdf>

http://www.ufsbd.fr/wp-content/uploads/2019/02/2019-02-07-fiche-MTDENTS_070219.pdf